



CUMUNICATU

« CONTRE LE PROJET VIGHJANEDDU 2 »

Marti u 5 di Nuvembre di u 2019

Dans le contexte actuel lié à la gestion de l'urgence sur le plan des déchets, **FEMU A CORSICA se positionne sans ambiguïtés**, comme il l'a fait pour le projet privé de Ghjuncaghju, **contre le projet Vighjaneddu 2** tel qu'il est configuré actuellement, tant du point de vue de son objet, de son projet de développement, que de son dimensionnement et de son caractère privé.

L'urgence réelle à traiter ne saurait être l'excuse pour la réalisation de mauvais choix sur le long terme pour la population du Valincu mais aussi pour la Corse dans son ensemble, dans la mesure où ce projet, dans son fonctionnement, vient annihiler la nécessité de la poursuite et du renforcement du tri pour l'île avec ses conséquences néfastes, tant du point de vue environnemental que sur la fiscalité pesant sur les familles insulaires.

Pour FEMU A CORSICA la sortie par le haut de la problématique de la gestion des déchets doit venir de la **mise en oeuvre d'orientations et d'actions complémentaires fortes, tant sur le court-terme que sur le moyen et long terme :**

Si, sur le très court terme, il doit y avoir une transition à trouver sur l'enfouissement, au travers de sites à choisir et à localiser le temps du renforcement du tri et d'autres politiques adaptées à l'île notamment dans le domaine de l'économie circulaire, cette transition ne peut être que celle de sites gérés publiquement tant du point de vue du traitement que du transport des déchets, dont l'objet est de devenir rapidement des sites, non plus d'enfouissement, mais de stockage de matières inertes, bien loin des projets privés évoqués actuellement dont la croissance du volume de tonnage à traiter est le corollaire de la rentabilité. C'est tout le sens d'ailleurs du **Plan déchets voté et actualisé par l'Assemblée de Corse** dont nous sommes totalement solidaires.

Pour permettre cette transition, il convient d'obtenir les **justes moyens réglementaires, législatifs et financiers que la situation spécifique de la Corse sur le plan des déchets commande.**

A savoir :

- d'une part, une capacité donnée par la loi à la Collectivité de Corse en termes de nouvelles compétences et de clarification en termes de traitement, de pouvoir agir fortement sur la réduction de l'entrée dans l'île des emballages et matières dont la finalité est aujourd'hui l'enfouissement, et concomitamment, permettre à l'île de devenir territoire d'expérimentation sur la consigne des emballages plastiques PET, canettes, briques à cartons...;

- d'autre part, la capacité à mettre en œuvre des redevances fiscales sous forme de bonus/malus sur les EPCI afin d'accélérer le tri par la charge fiscale pour les "mauvais élèves" et à contrario un bonus fiscal conséquent pour les "bons élèves";-

- ensuite, permettre de créer significativement de l'activité entrepreneuriale dans les territoires sur le plan du recyclage et des services de réparation à partir des déchets triés ;

- enfin, permettre le déblocage pour les EPCI dans le court terme de contrats aidés et d'insertion en nombre suffisant de la part de l'Etat, dès ce début d'année 2020, pour traiter de manière importante le tri des bio-déchets, en attendant la montée en puissance des leviers précités.

Il appartient à toutes celles et ceux qui souhaitent que **la question sensible du traitement des déchets reste sous le contrôle de la puissance publique** d'œuvrer à l'émergence rapide de sites de stockage présentant toutes les garanties environnementales et de conformité avec le Plan voté par l'Assemblée de Corse. Refuser ces sites ou s'y opposer, c'est faire le jeu de l'Etat et de tous ceux qui sont favorables au projet de Ghjuncaghju et de Vighaneddu2.

En conséquence, et en espérant que le sujet et son urgence ne fassent l'objet d'aucune instrumentalisation politique de bas étage contraire à l'intérêt général de la Corse et des corses, **FEMU A CORSICA appelle à participer au rassemblement organisé par le collectif Valincu lindu jeudi 7 novembre à 15h devant le siège de la communauté de communes, avenue Napoléon III, Prupria**

P/A Ghjunta FEMU A CORSICA
Ghjuvan-Felice ACQU AVIVA, Scretariu Naziunale